



**Contrat de carte à points
AMAPS DE LA FERME RICHART
OEUFS
STEAKS HACHES**

WITTELSHEIM

Saison 2018/2019



Dans le cadre des activités de l'association ThurAmap, le présent contrat d'engagement est signé entre :	
Le PRODUCTEUR	Le CONSOM'ACTEUR
EARL RICHART - Antoine RICHART	(NOM, Prénom)
125 Grand Rue	(Adresse).....
68480 ROPPENTZWILLER	(Code postal, Commune)
earlrichart@yahoo.fr	Courriel :
03.89.07.94.49//06.87.12.15.83	Téléphone :

N° d'adhérent :

Membre de l'amap œufs "LA FERME RICHART" : oui – non

Membre de l'amap steaks hachés "LA FERME RICHART" : oui – non

Membre des autres amaps suivantes :

Valeur du point : 1.00 €

Pour les amaps de LA FERME RICHART vous pouvez acquérir une carte à points d'une valeur mini de 19 points (soit 19.00 €) et d'une valeur maxi de 40 points (soit 40.00 €) sans date limite d'utilisation, et renouvelable sous conditions.

Rappel pour la saison 2018/2019 :

- ½ douzaine d'œufs = 1.90 point
- 1 steak haché = 1.80 point

Attention! : S'il suffit d'être adhérent à ThurAmap pour prendre une carte à points, seules les personnes ayant souscrit un contrat auprès d'une des amaps de "LA FERME RICHART", pourront renouveler leur carte à points en cours de saison.

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre EARL RICHART.

Etabli en 1 exemplaire à, le et signé par les parties :	
Le producteur	Le consomm'acteur
(signature).....	(signature).....

